PROMPERÚ informe





Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID-19, le gouvernement péruvien a pris les mesures suivantes :

- Les voyageurs entrant au Pérou doivent remplir une déclaration sur l'honneur (<u>lien</u>) et présenter un test moléculaire (PCR) négatif, un test antigénique négatif ou un certificat médical de décharge épidémiologique avant de monter dans l'avion. Les résultats des tests doivent être obtenus au plus tard 72 heures avant l'enregistrement.
- L'entrée des passagers non-résidents du Pérou en provenance de l'Inde, d'Afrique du Sud et/ou du Brésil ou ayant fait une escale dans ces pays au cours des 14 derniers jours est suspendue **jusqu'à 20 juin**.
- La quarantaine est supprimée pour les voyageurs entrant dans le pays, à l'exception des Péruviens et des résidents étrangers en provenance d'Afrique du Sud, du Brésil et/ou de l'Inde ou ayant fait escale dans ces pays, qui doivent faire une quarantaine obligatoire à leur domicile, dans un hébergement ou dans un autre centre d'isolement temporaire pendant 14 jours à l'arrivée au Pérou.
- Pour les vols à l'intérieur du pays (locaux), seule la signature d'une déclaration sur l'honneur attestant que vous ne présentez pas les symptômes de la COVID-19 sera requise et l'utilisation d'écrans faciaux.
- Niveau d'alerte modéré: L'horaire de déplacement est de 04h00 à 23h00. Les véhicules pourront circuler du lundi au dimanche dans la région de Loreto (Maynas, Alto Amazonas, Loreto, Mariscal Ramón Castilla, Requena, Ucayali, Datem del Marañón et Putumayo).
- Niveau d'alerte élevé: L'horaire de déplacement est de 04h00 à 22h00, avec une restriction des véhicules les dimanches dans la région de Ucayali (Coronel Portillo, Atalaya, Padre Abad et Purús).
- Niveau d'alerte très élevé: L'horaire de déplacement est de 04h00 à 21h00, avec une restriction des véhicules les dimanches dans les régions de Amazonas (Chachapoyas, Bagua, Bongará, Condorcanqui, Luya, Rodríguez de Mendoza et Utcubamba), Áncash (Huaraz, Aija, Antonio Raimondi, Asunción, Bolognesi, Carhuaz, Carlos Fermín Fitzcarrald, Casma, Corongo, Huari, Huarmey, Huaylas, Mariscal Luzuriaga, Ocros, Pallasca, Pomabamba, Recuay, Santa, Sihuas et Yungay), Apurímac (Abancay, Etahuaylas, Antabamba, Cotabambas, Chincheros et Grau), Arequipa (Arequipa, Camaná, Caravelí, Castilla, Condesuyos et La Unión), Ayacucho (Huamanga, Cangallo, Huanca Sancos, Huanta, La Mar, Páucar del Sara Sara, Sucre, Víctor Fajardo et







PROMPERÚ informe



Vilcashuamán), Cajamarca (Cajamarca, Cajabamba, Celendín, Contumazá, Cutervo, Hualgayoc, Jaén, San Marcos, San Miguel, San Pablo Santa et Cruz), Callao (Callao), Cusco (Acomayo, Anta, Calca, Canas, Chumbivilcas, Espinar, La Convención, Paruro, Paucartambo, Quispicanchi Urubamba), Huancavelica (Huancavelica, Acobamba, Angaraes, Castrovirreyna, Churcampa, Huaytará et Tayacaja), Huánuco (Huánuco, Ambo, Dos de Mayo, Huacaybamba, Huamalíes, Leoncio Prado, Marañón, Pachitea, Puerto Inca, Lauricocha et Yarowilca), Ica (Ica, Chincha, Nasca, Palpa et Pisco), Junín (Huancayo, Concepción, Chanchamayo, Jauja, Junín, Satipo, Tarma, Yauli et Chupaca), La Libertad (Trujillo, Ascope, Bolívar, Julcán, Pacasmayo, Pataz, Sánchez Carrión, Santiago de Chuco, Gran Chimú et Virú), **Lambayeque** (Chiclayo, Ferreñafe et Lambayeque), Lima (Lima, Cajatambo, Canta, Cañete, Huaral, Huarochirí, Huaura, Oyón et Yauyos), Madre de Dios (Manu et Tahuamanu), Moquegua (Mariscal Nieto, General Sánchez Cerro et llo), Pasco (Pasco, Daniel Alcides Carrión et Oxapampa), Piura (Piura, Ayabaca, Huancabamba, Paita, Sullana, Talara et Sechura), Puno (Puno, Azángaro, Carabaya, Chucuito, El Collao, Huancané, Lampa, Moho, San Antonio de Putina et Setia), San Martín (Bellavista, El Dorado, Huallaga, Lamas, Mariscal Cáceres, Picota, Rioja, San Martín et Tocache), Tacna (Tacna, Cetarave, Jorge Basadre et Tarata) et Tumbes (Tumbes, Contralmirante Villar et Zarumilla).

- Niveau d'alerte extrême: L'horaire de déplacement est maintenu du lundi au samedi de 04h00 à 21h00, avec une restriction des véhicules et une stricte immobilisation sociale obligatoire les dimanches à Apurímac (Aymaraes), Arequipa (Caylloma et Islay), Ayacucho (Lucanas et Parinacochas), Cajamarca (Chota et San Ignacio), Cusco (Canchis), La Libertad (Chepén et Otuzco), Madre de Dios (Tambopata), Piura (Morropón), Puno (Melgar, San Román et Yunguyo) et San Martín (Moyobamba).
- Ces mesures s'appliquent du 31 mai au 20 juin 2021
- Le port du masque pour se déplacer dans tout le pays est obligatoire, cependant, le ministère de la santé du Pérou conseille le port de deux masques pour prévenir la transmission de la COVID-19.
- Le port de la visière de protection et de deux masques est obligatoire pour se déplacer dans les centres commerciaux, les galeries, les grets magasins, les marchés, les supermarchés, les magasins et les pharmacies dans tout le pays.
- Il est recommeté à la population de se laver constamment les mains et de maintenir une distance sociale.

Si vous avez des questions, contactez le service iPerú de PROMPERÚ :

iperu@promperu.gob.pe / iperulimaapto@promperu.gob.pe

Lima, 31 mai 2021. PROMPERÚ





